

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 343 . Juillet-août 2021

**CET ÉTÉ,
EMPRUNTEZ NOS SENTIERS PÉDESTRES
ET (RE)DÉCOUVREZ
LA NATURE ET LE PATRIMOINE DE COUFFÉ !**



P. 9

PROJET D'AIDE AUX DEVOIRS

P. 10

LES SENTIERS PEDESTRES

Édito

Chères coufféennes, chers coufféens,

Courant juin, nous avons accueilli avec grand plaisir la fin du couvre-feu et l'abandon du port du masque à l'extérieur, synonyme d'un retour tant espéré à une vie presque normale.

Ce mois de juin a également été marqué par la tenue des élections départementales et régionales. Si nous ne pouvons que regretter le fort taux d'abstention, notre commune a été parmi les bons élèves du second tour avec le plus faible taux d'abstention du Pays d'Ancenis (62,6 %). Je remercie sincèrement les services municipaux, les élus et les citoyens qui ont participé activement au bon déroulement de ces deux week-ends de scrutin.

En cette période de retour de nos libertés et à la veille de partir en vacances, je vais laisser de côté temporairement et volontairement les dossiers de la mairie, pour mettre à l'honneur et remercier l'équipe municipale (élus et membres des commissions), les services de la commune, et vous aussi mes chers concitoyens, engagés ou non dans le tissu économique et associatif coufféen.

Je vais commencer par vos élus, qui depuis un peu plus d'un an, travaillent sans compter au sein des commissions municipales et extra-municipales, avec pour seul objectif, votre bien-être et le développement harmonieux de la commune.

Le personnel des services administratifs et techniques, des écoles, de la pause méridienne et du restaurant scolaire qui œuvrent au quotidien pour assurer un service public de qualité dans votre intérêt et celui un peu plus général de la commune.

Et vous également, mes chers concitoyens, qui durant cette période particulière, avez dû faire face aux aléas de cette crise sanitaire, et qui avez su vous montrer solidaires auprès des personnes en difficulté ou tout simplement envers vos voisins.

Nous espérons toutes et tous que cette période délicate va appartenir au passé et que chacun va pouvoir retrouver ses marques et ses activités.

Dans cette attente, je souhaite à chacun.e de vous d'excellentes vacances ensoleillées, conviviales, festives, vivifiantes et régénérantes, avec en toile de fond de belles rencontres humaines.

Daniel Pageau, Maire de Couffé

Au fil du Conseil municipal...

Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site Internet de la commune www.couffe.fr

Le résumé est affiché à l'intérieur du panneau sur la façade de la mairie.



► Séance du 16 juin 2021



PRÉSENTS : Mme AURILLON Noémie, M. BLANDIN Fabrice, Mme BOISSINOT Raïssa, M. BRÛLÉ Joseph, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUE Frédéric, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, Mme GUYONNET Émilie, M. JOUNEAU Daniel, Mme LELAURE Suzanne, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie, M. PAGEAU Daniel, M. RAMBAUD Jérémie, M. RICHARD Thierry, M. SOULARD Éric, M. TERRIEN Yves, Mme VALEAU Roseline.

ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Julie FAYOLLE - Mme Audrey FABERT - Mme Sylvie LE MOAL – Mme Leïla THOMINIAUX.

POUVOIRS : Mme Julie FAYOLLE donne pouvoir à M. Laurent GOURET ; Mme Audrey FABERT donne pouvoir à Mme Raïssa BOISSINOT ; Mme Leïla THOMINIAUX donne pouvoir à M. Daniel PAGEAU.

Avenant au contrat de prêt CRCA de 500 K€ de décembre 2009

Lors du Conseil municipal de mai, les élus ont acté la proposition du Crédit Agricole relative à la réduction du taux d'intérêts de 3,98% à 3,63% portant sur un prêt de 500 000 € réalisé en décembre 2009 et remboursable sur 20 ans.

Le capital restant dû au 25 octobre 2021 est de 261 222,50 €. Les frais de réaménagement s'élèvent à 300 €. Ainsi les nouvelles trimestrialités passeront de 9 093,54 € actuellement à 8 952,63 €, soit un gain de 4 490,67 € sur les 8,5 ans restants.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant au contrat de prêt permettant ce réaménagement.

Volontariat Territorial en Administration

Dans le Couffé-Infos de juin 2021, est parue une offre d'emploi pour un chargé de mission dans le cadre d'un volontariat temporaire en administration (VTA).

Le VTA est un nouveau dispositif. Celui-ci permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets. L'État peut aider la collectivité territoriale dans son recrutement à hauteur d'une aide forfaitaire de 15 000 €, qui sera versée sur décision du préfet. A l'échelon national, seuls 200 dossiers seront retenus. Le chargé de mission interviendra sur l'étude du plan guide d'aménagement du centre bourg. Parmi ses missions figurent donc l'étude des commerces pour la revitalisation du centre bourg, la requalification du garage du bas du bourg, la réhabilitation des bâtiments de la sucrerie... A la date du 10 juin, 8 candidats ont postulé à ce poste. Les entretiens devraient avoir lieu la dernière semaine de juin, avant le dépôt du dossier complet incluant le profil du candidat retenu auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Puis la Préfecture de Loire-Atlantique et L'ANCT valideront ou non notre dossier et décideront de l'éventuel octroi d'une subvention de 15 000 €, qui financerait près de la moitié du coût du recrutement.

A cet effet, le Conseil municipal :

- a décidé à l'unanimité de créer, à compter du 1er septembre 2021, un poste d'attaché à raison de 35 heures hebdomadaires pour une période d'un an, avec une prolongation de 6 mois possible.
- a autorisé le Maire à procéder à ce recrutement, sous réserve de la décision d'octroi par la Préfecture d'une subvention prévisionnelle de 15 000 €. Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Principal.

Subvention descente de la Loire en canoë

Lors du Conseil municipal de mai dernier, le projet de descente de la Loire en canoë-kayak par deux jeunes Coufféens, Mathias Baudouin et Jean Richard, dans le cadre de leurs études, avait été présenté. Laurent Gouret, Cécile Cottineau, Yves Terrien et Daniel Pageau ont rencontré ces jeunes étudiants le 29 mai pour une meilleure connaissance du projet et pour apporter une réponse à leur demande de soutien financier dans le cadre d'une démarche environnementale.

Le bureau municipal, réuni le 7 juin, a proposé de leur accorder une subvention de 200 € avec présentation de leur retour d'expérience au niveau de la commune lors d'une soirée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de leur attribuer une subvention d'un montant de 200 €.

Modalités de prise en charge des frais de déplacement élus

Afin de faciliter l'exercice de leur mandat, les membres du Conseil municipal peuvent être appelés à effectuer différents types de déplacement pouvant ouvrir droit au remboursement des frais nécessaires à leur réalisation. Les frais de formation, inscription, hébergement, repas et déplacement constituent une dépense obligatoire pour la commune. À cet égard, le code général des collectivités territoriales prévoit en effet que les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement. Il peut s'agir par exemple d'une réunion importante, d'un colloque ou d'un séminaire se déroulant hors du territoire de la commune.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal une délibération relative aux modalités de prise en charge des frais de formation et de mission des élus, sur présentation des justificatifs de dépenses réelles générées et dans la limite des montants maximums fixés par le code général des collectivités territoriales, soit :

- ✓ le remboursement des frais kilométriques à 0.30 € du kilomètre pour une voiture et 0.14 € pour une moto, quelle que soit la puissance fiscale du véhicule. Les trajets d'une distance A/R inférieure à 20 kilomètres ne pourront donner lieu à remboursement.
- ✓ le remboursement des frais d'hébergement au coût réel, plafonnés à 70 € en province et 110 € à Paris.
- ✓ le remboursement des repas également au coût réel, plafonné à 15.25 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 20 voix pour et 2 abstentions d'approuver les modalités de remboursement des frais engagés à l'occasion de leur mission d'élu, telles qu'exposées ci-dessus et indique que tout déplacement devra faire l'objet d'un ordre de mission signé par le maire ou la première adjointe.

Intercommunalité

Compte rendu réunion Atlantic eau du 20 mai 2018

Lors de cette réunion, un bilan des activités d'exploitation 2020 a été présenté. Les problèmes rencontrés sont dus à la vétusté du réseau (1 413 km pour le secteur d'Ancenis), à l'intervention de tiers (entreprises de travaux...) et à une pression importante sur le secteur d'Ancenis. Il a été précisé qu'en cas de pannes, VEOLIA doit intervenir dans l'heure et 24 H/24. Les 9 réservoirs situés sur le secteur d'Ancenis ont été nettoyés et la démolition du château d'eau d'Ancenis sera effectuée sur juin 2021.

Au niveau des branchements, le secteur d'Ancenis comptabilise 29 789 compteurs dont 505 ont été remplacés. Il a été précisé également qu'environ 600 compteurs sont inaccessibles pour les relevés.

.../...

.../...

Depuis l'assemblée générale de mars 2021, les extensions de réseau sont limitées à 400 mètres. Le tarif de raccordement est de 1900 € (forfait jusqu'à un certain linéaire). A noter 9 nouveaux branchements sur COUFFÉ en 2020.

Les antennes téléphoniques posées sur les châteaux d'eau font l'objet d'un programme de démantèlement dans le cadre de la sécurisation des ouvrages. Sur les 48 conventions identifiées en Loire-Atlantique, il reste 16 antennes à retirer.

Afin de faciliter la prise de relevé des consommations, Véolia s'est engagé à mettre en place un service de télérelève pour les 50 plus gros consommateurs du territoire et pour les compteurs communaux, soit 705 compteurs au total.

Les travaux de desserte d'habitations à la Noue et à la Guinière ont été effectués sur 2021.

En ce qui concerne la qualité de l'eau pour l'année 2020, celle de l'unité de distribution d'Ancenis a été de bonne qualité bactériologique et physicochimique à l'exception de la présence d'un pesticide, sans présenter de risque pour la santé au regard des valeurs sanitaires définies par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

Compte rendu séminaire tourisme COMPA du 17 mai 2021

Lors de ce séminaire, il a été présenté le résultat de l'étude « tourisme » effectuée sur le Pays d'Ancenis par M. DEVANNE du cabinet Co-managing.

Les communes du Pays d'Ancenis se sentent plutôt concernées par le tourisme. Par contre il est noté une non connaissance de la fréquentation du tourisme en Pays d'Ancenis et des caractéristiques de sa clientèle.

Les tendances sociétales tendent vers un tourisme près de chez soi avec des journées d'aventures et de découvertes (consommation locale), une connexion à la nature (29 % des français souhaiteraient vivre des séjours plus ruraux et moins peuplés), des vacances au vert ou dans des lieux insolites.

Les touristes souhaitent un tourisme festif avec une consommation engagée (éthique, durable et responsable), une gestion environnementale des destinations (hébergement engagé, mobilités douces, tourisme plus responsable, préservation et réparation du territoire) et de pouvoir effectuer du télétravail (8DRH/10 souhaitent voir pérenniser le travail à l'extérieur). On assiste également à une hausse de demandes de séjours pour grands-parents avec leurs enfants et petits-enfants (grandes locations avec piscine, séjours comme à la maison, activités pleine nature avec des actions de protection de l'environnement...)

De l'avis des personnes présentes à ce séminaire, le territoire est davantage une part de destination qu'une réelle destination. À cet effet, les idées émises portent sur la mise en valeur de l'ensemble du Pays d'Ancenis en apportant un attrait pour les familles (peu d'activités pour les ados et la mise en valeur de l'intérieur des terres en s'appuyant sur la réussite touristique de la « Loire à vélo » déjà organisée et promue par d'autres organismes.

Il est nécessaire de développer les aires d'accueil pour les camping-cars et les gîtes de famille, rendre les bourgs plus accueillants et mettre en valeur le patrimoine et l'histoire des communes.

En ce qui concerne les socio-professionnels, il leur est demandé de travailler l'adaptation des offres, la sécurité sanitaire et la promotion des produits locaux.

Au niveau de l'Office de tourisme, ce dernier travaille pour le territoire. Son rôle est de centraliser les offres et d'être une antenne relais pour l'information. Il est souhaité que des antennes relais soient mises en place dans les terres (commerces, tiers-lieux, mairie, gîtes...), afin que les touristes puissent avoir des infos sur les lieux à visiter, les festivités...

En conclusion, il a été fait état du souhait pour une attirance d'un tourisme qui partage nos valeurs mais pas forcément un tourisme de masse.

Compte rendu Commission solidarité COMPA du 27 mai 2021

Au niveau de la **culture**, présentation de la 18e édition du festival « Ce soir je sors mes parents » qui se déroulera du 22 au 24 octobre 2021 sur la zone de LIGNÉ (communes concernées : Joué/Riaillé/Trans/Pannecé/Teillé/Mouzeil et Ligné), avec :

- ✓ 11 spectacles (dont 4 gratuits) + 4 présentations aux écoles
- ✓ des spectacles de contes musicaux, danse, concert, poésie, musique, culture reggae, théâtre gestuel, d'arts visuels et projets fédérateurs avec création d'un parcours « street art » et de temps de rencontre avec les habitants.

Au niveau des **piscines**, la réception des travaux de la Charbonnière a eu lieu le 7 mai 2021. La reprise des séances de natation pour les scolaires a été effectuée le 10 mai et la réouverture au public le 12 mai 2021 en extérieur.

La rénovation de la piscine Alexandre BRAUD (Vallons de l'Erdre) s'élèvera à 3 500 000 € HT. L'avis motivé du jury sur le choix du lauréat a été proposé au vote du Conseil communautaire du 3 juin 2021.

Dans le cadre de la rubrique « Sport-santé-solidarité », une présentation de la **maison des adolescents du 44** (groupement d'intérêt public) a été effectuée.

En dernier point, la COMPA organise deux événements sportifs :

- ✓ **Eco R'aide les 7/8/9 juillet à MÉSANGER** (11e édition). Inscriptions 25 à 75 € en fonction du quotient familial ; 20 équipes x 4 jeunes de 13 à 17 ans, soit 80 participants. Cet événement est ouvert à l'ensemble des structures jeunesse dont CAR de COUFFÉ.
- ✓ **TEAM and RUN : le 27 août 2021** au théâtre de verdure à Ancenis/St-Géréon. Cet événement est réservé aux salariés des entreprises du pays d'ANCENIS. Frais d'inscription 40 € par équipe dont 15 € seront reversés à l'association « les p'tits doudous » de l'hôpital d'Ancenis.

5^e Team&Run - Vendredi 27 août 2021 à Ancenis-Saint Géréon

L'épreuve est ouverte aux entreprises et établissements du secteur privé et du secteur public, localisés sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

Le principe : en équipe de trois, chacun des équipiers doit couvrir une distance de 5km en relais pour totaliser les 15 km de l'épreuve.

Une invitation va être lancée aux agents et élus de la commune pour représenter Couffé lors de cet événement convivial et sportif.

Comptes rendus des commissions municipales

Scolarité Jeunesse - commission extra-municipale du 17 mai 2021.

Pour les deux écoles, même constat : en raison de la crise sanitaire, beaucoup de projets ont été reportés voire annulés. Par contre, les enfants se sont bien adaptés, dans l'ensemble, aux consignes sanitaires et au port du masque.

Pour 2021-2022, à l'école Saint-Joseph, une fermeture de classe va avoir lieu. Il y aura 143 élèves (contre 155) répartis en 6 classes (2 maternelles + 4 élémentaires en double classe). L'année scolaire sera une année scolaire dite « blanche » avec priorité donnée à l'accueil des nouveaux enseignants et aussi à fédérer l'équipe enseignante en raison de deux départs à la retraite.

Au niveau de l'école Hugues-Aufroy, il y aura 7 classes avec 167 élèves (contre 174) dont 63 en maternelles et 104 en élémentaires. Les projets ne sont pas encore totalement définis à ce jour et le thème sera, a priori, « le voyage autour du monde ».

Un retour sur les différents groupes projets a été réalisé :

- ✓ aide aux devoirs (souhait d'une mise en place en septembre 2021. Un sondage sera fait auprès des parents d'élèves des deux écoles, ainsi qu'un article dans le Couffé-Infos pour la recherche de bénévoles) ;
- ✓ trajets écoles-association (l'information pourra être donnée au moment des inscriptions des associations concernées ALC, FCOC, basket et multi-sport).

Diverses demandes ont été formulées : reprogrammation de la venue des « paraflûtistes » (quatuor musical) ; mise en place d'une semaine banalisée avec permis piéton, vélo et Internet ; demande de visite d'une caserne de pompiers ; formation des enfants aux gestes de premiers secours ; pérennisation des visites d'exploitation agricole ; réactivation du CCE (Conseil Communal des Enfants).

Groupe Décoration de Noël (de la commission Scolarité-Jeunesse)

Le 7 juin dernier, le groupe de travail décoration de Noël s'est réuni pour préparer la fin d'année 2020. La remise à jour des illuminations du bourg étant terminée, le groupe de travail envisage l'illumination des mâts d'éclairage de la salle polyvalente vers la sortie de Couffé direction Mésanger.

Concernant le Pôle enfance, des sapins en bois de palettes seront mis à disposition des écoles, de la cantine, de la Maison de l'enfance et du local jeunes pour qu'ils puissent les décorer.

Pour l'année 2022, le projet d'illumination de la route principale direction Mésanger sera achevé et le Conseil communal des enfants intégrera, si possible, le groupe pour continuer la décoration au niveau du Pôle enfance.

Patrimoine et tourisme - commission du 27 mai 2021

La commission extra-municipale Patrimoine et tourisme s'est réunie pour la 3^e fois le 27 mai 2021.

Après un retour sur l'avancée du groupe de travail « Le bourg à l'ancienne », le tourisme a été au cœur des échanges.

Les membres se sont interrogés sur ce qui pourrait être développé sur la commune : le tourisme vélo en créant des circuits adaptés aux 2 roues pour relier La Loire à vélo au canal de Nantes à Brest, en favorisant l'arrêt des cyclotouristes dans le bourg ; les sentiers de randonnée ; une aire pour camping-cars ; promouvoir les hébergements touristiques.

Aussi, à Couffé, il y a un patrimoine à valoriser. La commune a des atouts à mettre en avant : le patrimoine répertorié, les châteaux, les événements culturels, des éléments naturels, etc.

La commission va prioriser ses actions pour ce développement touristique à court et moyen terme.

L'inventaire du patrimoine communal, qui devait être effectué par un étudiant, est reporté à une date ultérieure, dans le cadre d'un stage d'école.

Commission jeunes

Les rencontres de la commission jeunes s'étaient interrompues le temps d'entrevoir une éclaircie en cette période peu propice aux lancements d'activités.

La commission s'est à nouveau réunie le samedi 29 mai et le samedi 12 juin. Lors de la rencontre du 29, les jeunes ont affiché une détermination à engager une journée Cinéma qui était initialement prévue début mars.

Ainsi, samedi 3 juillet, l'Althéa sera transformée en salle de projection. Trois représentations seront proposées aux spectateurs que les jeunes espèrent voir nombreux pour visionner lors de 3 séances le film tout public « Hors Norme ».

A cette occasion, les jeunes citoyens membres de la commission invitent les jeunes du LODJ à participer à cet événement en proposant des ventes de confiseries et collations.

Au cours de cette même réunion, de nouveaux événements sont proposés par la Commission Jeunes :

Le 2 octobre une soirée Rollers au son des années 80-90, le tout sur une piste de patinage éphémère ouverte de 18h à 23h autour de l'îlot du Pôle enfance. Pour cette manifestation une invitation est lancée à CAR et au LODJ ainsi qu'aux deux APE.

Un dernier projet est évoqué et consisterait à organiser une chasse aux œufs à Pâques.

Lors de la réunion du 12 juin, les correspondants de presse de l'écho d'Ancenis et de OuestFrance sont venus prendre connaissance des initiatives de la commission. S'en sont suivis les derniers calages concernant l'organisation du samedi 3 juillet. A cette occasion, Matthieu l'animateur du LODJ avait été convié à cette rencontre.

En seconde partie le projet du Roller a été présenté. Deux des trois associations invitées ont participé aux échanges. L'APE St Joseph avec la présence de Pauline Raitière et Couffé Animation Rurale en la présence de Angélique Chapeau.

La proposition de la commission jeunes consisterait pour les associations à participer à l'événement en animant des stands, bars, informations et chacune des associations pourra ainsi tirer profit de cette soirée.

► Séance du 7 juillet 2021



PRÉSENTS : M. BLANDIN Fabrice, Mme BOISSINOT Raïssa, M. BRÛLÉ Joseph, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUE Frédéric, Mme FABERT Audrey, Mme FAYOLLE Julie, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, Mme GUYONNET Émilie, M. JOUNEAU Daniel, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie, M. PAGEAU Daniel, M. RICHARD Thierry, M. TERRIEN Yves.

ABSENTES-EXCUSÉES : Mme Audrey FABERT, Mme Leïla THOMINIAUX, Mme Roseline VALEAU .

ABSENTS : Mme AURILLON Noémie, Mme LE MOAL Sylvie, M. RAMBAUD Jérémy, M. SOULARD Eric.

POUVOIRS : Mme Audrey FABERT donne pouvoir à M. Daniel PAGEAU, Mme Leïla THOMINIAUX donne pouvoir à M. Daniel PAGEAU, Mme Roseline VALEAU donne pouvoir à Mme Suzanne LELAURE.

Instauration, règlement et tarification busage sur la commune de Couffé

Les fossés assurent des fonctions d'intérêt privé ou d'intérêt général (décantation / épuration des eaux, habitats naturels pour la faune et la flore, éléments paysagers) :

- ✓ drainage et canalisation des écoulements des eaux de ruissellement et de l'eau retenue en excès dans les terres ;
- ✓ évacuation des eaux de ruissellement provenant de zones imperméabilisées (routes, parkings...).

Ces écoulements impactent les ruisseaux qu'ils alimentent. En effet, en collectant les ruissellements, les fossés alimentent les cours d'eau situés en aval.

Le busage de fossés à l'amont d'un cours d'eau augmente son débit, ce qui, en cas de crue, peut avoir des conséquences importantes à l'aval et accentue le risque d'eaux de mauvaise qualité. Toute demande de busage doit être soumise à permission de voirie qui définit les caractéristiques des têtes de buses de sécurité et le cas échéant des regards de visite. La longueur de busage autorisée pour les entrées de propriété est de 6 mètres maximum pour un usage particulier et de 6 à 18 mètres maximum pour un usage professionnel et agricole. Les cas particuliers de busage (demandes de busage supérieur aux longueurs autorisées, busage défectueux, busage pour des questions de sécurité routière...) feront l'objet d'une étude et d'une validation par la commission mobilité-voirie. Les travaux nécessaires seront exécutés par la commune.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le règlement de busage. Le Conseil municipal valide également par 18 voix pour et une abstention, la proposition de tarification pour l'année 2021, à savoir :

- ✓ 45 € TTC le mètre linéaire posé sans regard de branchement pour les busages particuliers, professionnels et agricoles.
- ✓ 60 € TTC le mètre linéaire posé avec un regard de branchement pour les busages particuliers, professionnels et agricoles.

Création de postes non permanents pour renouvellement de contrats

L'effectif du personnel communal est composé d'agents titulaires et d'agents non titulaires. Il convient chaque année de renouveler la reconduction de ces postes non-permanents relatifs à la contractualisation du personnel du restaurant scolaire, de la pause méridienne et de la surveillance des cours et des accompagnateurs.

Ces contrats sont renouvelés pour la période de septembre à décembre 2021, dans l'attente d'effectuer sur septembre prochain, une analyse des besoins dans ces différents services afin de palier à divers problèmes rencontrés sur la période scolaire 2020/2021.

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de créer pour renouvellement de contrats :

- ✓ sur la période de septembre à décembre 2021 :
 - 5 postes d'adjoints d'animation pour le service « pause Méridienne-surveillance de cours », .
 - 3 postes d'adjoint technique pour le service « Restaurant Scolaire » et service « Pause Méridienne »,
 - 1 poste d'adjoint technique pour le service « Pause Méridienne » et le service « Entretien des bâtiments », sur la période de septembre à décembre 2021
- ✓ sur la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 :
 - 1 poste d'adjoint d'animation pour la coordination du service " Pause Méridienne".

Volontariat Territorial en Administration

l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a décidé d'octroyer une subvention de 15 000 € à la Mairie pour financer en partie le poste d'attaché VTA, créé par délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2021 avec une rémunération correspondant à l'indice brut 499.

Mme Salma Bennani SMIRES a été recrutée pour la réalisation de l'étude du plan guide d'aménagement du centre bourg et commencera le 1er septembre 2021.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la suppression du critère de montant maximal de rémunération correspondant à l'indice brut 499, fixé par délibération du 16 juin 2021.

Prolongation de la durée du contrat DGS temporaire

Le contrat temporaire de Didier POIRIER est prolongé jusqu'au 10 septembre 2021 sur le poste de directeur général des services en remplacement de Mamadou GUEYE.

Comptes rendus des commissions municipales

Solidarité

La réunion plénière de la commission solidarité s'est tenue le mercredi 23 juin 2021. Les 8 groupes de projet ont présenté leurs actions réalisées ou à venir :

Groupe visite des maisons de retraite : les membres de la commission concernée ont été répartis en binômes pour rendre visite pendant l'été aux anciens de Couffé résidant en maison de retraite à Oudon, Teillé, Le Loroux-Botttereau, Le Cellier, Ligné, Ancenis, Mésanger et Mauves-sur-Loire. Chaque résident recevra le Couffé-Infos.

Groupe Trajet écoles-activités sportives et culturelles : lors des inscriptions au FCOC (Football), il n'y a pas eu de demande des familles. Annie attend les inscriptions aux activités culturelles d'ALC. Une communication a été faite lors de la réunion du 29 juin 2021 avec l'ensemble des associations.

Groupe Aide aux devoirs : les directrices des deux écoles ont remis aux familles le questionnaire présenté par le groupe de travail. Une réponse est attendue pour le 2 juillet 2021. L'association CAR accepte que l'on utilise ses locaux. La commission recherche des bénévoles.

Week-end bleu les 2 et 3 octobre 2021 - Souvenirs années 50 et 60 : le groupe projet organise à l'occasion de la semaine bleue 2021 « un week-end bleu » à Couffé. Vingt témoignages ont été recueillis auprès des personnes qui ont vécu cette période. Lors de cet événement, une vidéo sera diffusée en continu. Les témoignages des personnes âgées seront lus par des enfants. Des objets de l'époque seront exposés à la salle polyvalente.

Après-midi récréatif des personnes isolées : cet événement, réservé aux personnes de plus de 60 ans vivant seules, sera organisé au mois de novembre 2021.

Le Téléthon aura lieu en décembre : l'organisation et les manifestations sont en cours de réflexion.

Mutuelle santé : l'assureur AXA est venu démarcher monsieur le maire, Daniel PAGEAU. Pour permettre aux membres du groupe d'avoir des éléments de comparaisons, Roseline, Geneviève et Émilie rencontreront un autre assureur le 3 septembre 2021.

Environnement

Retour sur la subvention concernant l'Atlas de Biodiversité (ABC) :

À l'issue du travail mené par le groupe projet "Diagnostic environnemental" de la commission Transition écologique et écoresponsabilité, avec le CPIE Loire Anjou, la municipalité avait présenté sa candidature pour financer un projet de réalisation d'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) pour le 15 mars 2021.

Le groupe et la Mairie sont heureux de vous annoncer l'acceptation de sa candidature pour la réalisation de cet ABC. La convention avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) est signée. L'OFB finance sur deux années, de 2021 à 2023, le projet à hauteur de 39 868 € sur un budget de près de 49 835 €. La convention pluriannuelle est en cours de finalisation avec le CPIE Loire-Anjou.

En France, ce sont ainsi 98 projets d'ABC qui débiteront dès juillet 2021, pour une durée de 2 ans, impliquant 767 communes dans la réalisation d'un diagnostic de la biodiversité de leur territoire, pour mieux préserver et valoriser leur patrimoine naturel. La carte française des ABC est consultable en ligne [1]. La région compte 11 lauréats. En Loire-Atlantique, les communes de Bouvron, Saint-Colomban, Machecoul, La Chapelle-Heulin, La Baule-Escoublac & Mesquer sont aussi lauréates.

Le groupe Diagnostic environnemental devient ainsi le COMité de PILotage communal de l'opération (COPIL). Sa mission est de s'assurer du bon déroulement des actions et de la bonne tenue du cahier des charges engagé. Il regroupe actuellement 6 élus et 4 citoyens, le CPIE Loire-Anjou (partenaire technique et scientifique) et l'OFB (partenaire financier).

Un COMité de SUIvi (COSUI) sera créé. Sa vocation sera de participer au projet dans sa réalisation et sa démarche de science participative, de suivre l'avancée des travaux menés sur la commune, de les relayer aux habitants et de remonter les remarques de ces derniers. Ce comité représentera la diversité des habitants qui composent notre commune. Seront donc conviés tous particuliers intéressés, les agriculteurs, les associations de pêche, de chasse, de randonnées, de villages, etc. Ces membres échangeront ainsi régulièrement en cours d'année avec le comité de pilotage et le CPIE Loire-Anjou.

Dorénavant, les habitants de Couffé seront régulièrement informés des opérations menées sur la commune dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale. Attendez-vous à être sollicités à la rentrée pour témoigner de vos observations des animaux et de la flore de Couffé !

[1]: <https://ofb.gouv.fr/actualites/acceleration-des-atlas-de-la-biodiversite-communale-dans-le-cadre-du-plan-france-relance>

Mise à disposition du terrain de foot à 5

Le Foot 5 est la pratique idéale pour combiner plaisir et sensations ! Accessible à tous, il permet de se retrouver entre amis autour d'une passion commune dans une infrastructure de qualité.

Or, depuis la réouverture du terrain, la municipalité ne peut que constater l'engouement du public pour cette structure, avec des utilisateurs qui n'hésitent plus à parcourir des dizaines de kilomètres pour venir jouer à Couffé, au détriment des Coufféens qui souhaitent y accéder.

Pour mieux comprendre cet intérêt, il faut préciser que le Foot 5 de Couffé est en accès libre et gratuit, alors qu'il est constaté sur Nantes métropole, l'application de tarif de 9€ de l'heure par joueur avec un tarif minimum de 90€.

Le sujet est complexe et la commission ne peut à ce jour apporter de précisions quant à l'utilisation du terrain. Toutefois, elle réfléchit à la mise en place d'une solution pérenne pour favoriser l'utilisation par les jeunes Coufféens et vous invite à faire remonter à la mairie, les problèmes rencontrés.

Vitesse excessive dans les villages de la Noue et du Bottereau

Les habitants des villages de la Noue et du Bottereau ont interpellé les élus sur la vitesse excessive des véhicules dans leurs lieux-dits.

Les services techniques ont donc mis en place le radar pédagogique afin d'effectuer des relevés. Selon les résultats, des mesures seront mises en place.

*Prochaine réunion
de
Conseil municipal*



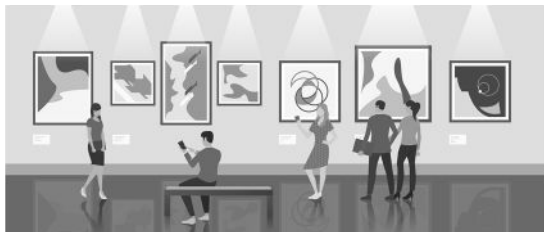
*Jeudi 9 septembre
à 20h*

*À partir d'octobre,
les réunions de CM
auront lieu dans
la salle des Chênes*

Les Commissions vous informent

► Solidarités

Vos témoignages sur les années 50-60 : une exposition prévue début octobre !



Des membres de la Commission Solidarité sont venus à votre rencontre pour recueillir quelques témoignages et objets sur la vie des années 50-60. Nous tenons à vous remercier pour votre accueil.

La commission Solidarités va organiser, autour de vos récits, témoignages, objets d'époque, une exposition le premier week-end d'octobre dans le cadre de la semaine bleue (semaine des aînés). Cette manifestation sera, bien sûr, ouverte à tous et sera l'occasion, nous l'espérons, de créer à nouveau des échanges et de raviver vos souvenirs.

La commission Solidarités vous souhaite d'agréables vacances et reste à votre disposition en cas de besoin durant cette période.

La Maison des Adolescents de Loire-Atlantique (MDA)

La MDA est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement des jeunes de 11 à 21 ans qui rencontrent des problèmes psycho-sociaux : souffrance psychique, attitude dépressive, dévalorisation, problèmes relationnels, image du corps, phobies scolaires, précarisation sociale, somatisation, mise en danger de soi...

L'accompagnement du jeune est gratuit et anonyme. La COMPA subventionne la MDA à hauteur de 0,31€ par habitant soit 21 195 € en 2021. En 2020 dans le Pays d'Ancenis, 480 entretiens ont été réalisés, dont 440 sur la commune d'Ancenis et 40 à Riaillé. 97 jeunes ont bénéficié d'un parcours de suivi sur Ancenis et 11 sur Riaillé. La moyenne d'âge des jeunes accueillis est de 14 ans.

PERMANENCES : le mercredi à la Mairie d'Ancenis ; le mardi après-midi à l'Espace France Service de Riaillé.



L'aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R)

L'assemblée générale a eu lieu en juin à Pouillé-les-Côteaux. Le secteur d'intervention de l'ADMR regroupe les anciens cantons d'Ancenis, Ligné et Varades. L'association gère 3 bénévoles et 35 salariés.

Les services proposés sont les suivants : garde d'enfants, repassage, ménage, repas, sorties et loisirs, aide au coucher, aide aux aidants.

En 2020, 358 personnes ont été aidées sur le secteur.

Pour la commune de Couffé en 2020, 19 personnes ont eu recours aux services de l'association soit 1 860 heures d'intervention.

L'activité 2020 a été perturbée par le Covid, pour la période de mars à mai 2020. Seules les interventions essentielles avaient été maintenues. Depuis le début de l'année 2021, l'activité est repartie à la hausse.

L'ADMR recherche des bénévoles pour effectuer des tâches administratives. Si vous êtes intéressés, contactez le 02 40 29 53 32.



► Sclolarité-Jeunesse

Projet «Aide aux devoirs»

La commune souhaite proposer à la rentrée 2021, en septembre, l'**aide aux devoirs à destination des enfants du CP au CM2 des deux écoles**, et ceci suivant l'évolution de la crise sanitaire.

Objectifs : intervenir quand le parent ne peut pas aider ou quand il n'a pas le temps ; remettre l'enfant en confiance ; donner à l'enfant l'envie de faire et de s'intéresser ; encourager les enfants

Mise en œuvre : une commission de bénévoles sera en charge de cette aide aux devoirs deux soirs (lundi et jeudi de 17 h à 18 h dans la salle de la fontaine de l'école Hugues-Aufray (ex salle des TAM) pour les élèves du CP au CM2 des 2 écoles concernées (français, maths, histoire-géo...).

Cette aide aux devoirs se fera dans le cadre de l'accueil péri-scolaire géré par l'association Couffé Animation Rurale (CAR). Les inscriptions se feront donc auprès de CAR.



► **Nous recherchons des bénévoles pour assurer cette aide aux devoirs. Si vous êtes intéressé, laissez vos coordonnées à la mairie de Couffé 02 40 96 50 05 ou par mail à accueil@couffe.fr, une personne vous recontactera.**

COUFFÉ-INFO JUILLET-AOÛT 2021

Danger incendie

Avec la saison estivale, les risques d'incendies augmentent. Soyons vigilants lors de nos promenades et de nos circulations à ne pas laisser tomber de mégots, et interdisons-nous tout brûlage de végétaux et tout barbecue sauvage afin de ne pas créer de départ de feu.



L'eau, un bien précieux

L'eau est si facile d'accès et si bon marché que nous la gaspillons. Soyons plus attentifs à notre consommation d'eau. Alors n'arrosions pas tous les jours, cela perturbe les cycles naturels, et de préférence le soir afin de limiter au maximum l'évaporation. Des solutions existent pour réduire la consommation d'eau au potager, comme le paillage ou les arrosages par goutte à goutte. Couvrons nos piscines afin de limiter l'évaporation, et évitons de nettoyer nos véhicules. L'eau est un bien précieux, ne la gaspillons pas.

Battages

Voici venue la période des moissons à Couffé. Il en résulte une activité plus importante sur notre réseau routier secondaire et nos chemins. La vigilance est donc de mise afin d'assurer la sécurité de tous dans le partage de notre espace et de nos activités respectives. De par cette hausse de fréquentation, adaptons notre conduite. Les céréales devant être récoltées sèches, le travail s'effectue en général l'après-midi et le soir, ceci pouvant occasionner quelques désagréments comme de la poussière et du bruit.

Lutte contre les nuisibles

Le ragondin et le rat musqué ont été introduits volontairement en France à la fin du XIXème siècle pour la production de fourrure. Les ragondins échappés ou relâchés se sont très bien adaptés dans la nature, n'ayant ni prédateurs, ni pathogènes susceptibles de réguler leur population. Le ragondin, originaire d'Amérique du sud, peut peser jusqu'à 15 kg. La femelle met bas 2 à 3 fois par an des portées de 5 à 7 petits. Un couple peut ainsi engendrer 90 descendants en 2 ans. Son cousin, le rat musqué, est lui originaire d'Amérique du nord. Plus petit, il ne dépasse guère 1,5 kg, mais sa capacité de reproduction permet à un couple d'engendrer 420 descendants en 2 ans.

Ragondins et rats musqués sont classés parmi les espèces nuisibles, causant des problèmes de santé publique (600 cas de leptospirose par an en métropole), environnementaux (dégâts aux routes et aux berges), et agricoles (dégâts directs aux cultures, blessure du bétail à cause des éboulements des berges). L'arrêté préfectoral 2019/SEE/2194 rend obligatoire la lutte collective contre ces deux espèces invasives sur tout le territoire du département de Loire-Atlantique, et confie l'organisation de la surveillance et de la lutte à POLLENIZ, Organisme à Vocation Sanitaire auquel l'autorité administrative confie des missions de surveillance, de prévention et de lutte contre les dangers sanitaires. La lutte contre le ragondin est réalisée à l'aide de pièges, et POLLENIZ fédère les piègeurs de Couffé et leur permet de recevoir un défraiement qui devrait être bientôt revalorisé à 3€ par animal afin de s'aligner sur les pratiques des communes voisines.

Mare de la Simonière, action pour la conservation de la biodiversité... et vol de nasses.

Cette mare communale compte au moins 5 espèces d'amphibiens : le Triton crêté, le Triton palmé, la Grenouille agile, la Grenouille rieuse et le Pélodyte ponctué. Toutes sont protégées et plusieurs d'entre elles sont quasi-menacées en France comme le Triton crêté ou la Rainette verte. Ces espèces viennent tous les printemps se reproduire dans cette mare dont le maintien joue un rôle important dans la conservation des populations locales. Cette richesse batrachologique est aussi permise par la présence d'habitats périphériques qui apportent aux adultes, et aux juvéniles, les milieux nécessaires à la phase dite terrestre de leur cycle biologique (haies, prairies, petits boisements). La mare de la Simonière a été curée en 2019 à l'issue d'un assec. Jusque-là, elle n'accueillait pas de poissons. En 2020, cette mare a fait l'objet d'un alevinage. Or, la biodiversité n'a pu y être maintenue dans un tel contexte de prédation. En l'absence d'assec, les poissons peuvent se maintenir, se reproduire et prédater la petite faune locale, en particulier les larves de tritons et de têtards. Les impacts sont tels qu'ils peuvent entraîner en quelques années la disparition de plusieurs espèces d'amphibiens ou la très forte raréfaction fragilisant encore plus des populations d'espèces déjà menacées. Or la mare de la Simonière n'est pas asséchée chaque année.

Une opération de déplacement des poissons, dans un plan d'eau dédié à l'activité de la pêche, a été engagée durant le mois de juin, à l'aide de quatre nasses données à la Mairie à cette occasion. Le voisinage a été informé de l'opération et un panneau explicatif a été installé en rive de la mare. Les nasses étaient installées avec une partie émergée pour éviter le risque de noyade d'amphibiens qui peuvent s'aventurer à l'intérieur. Cependant, à l'issue de quelques semaines d'opération, les nasses ont été volées. Face à de telles incivilités, l'opération a donc été arrêtée. Désormais, l'intervention principale sera le déplacement des poissons à l'issue d'une vidange de la mare en période d'étiage.

La commission Espace vert et milieux aquatiques travaille actuellement sur les espaces verts de la commune. La question des mares sera abordée ultérieurement. En effet, leur gestion doit se faire en fonction de leur utilisation actuelle comme lieu de pêche ou d'agrément paysager et comme habitat d'importance pour la biodiversité. La mairie s'appuiera sur les échanges menés par les membres citoyens et élus de la commission et les acteurs locaux de la pêche, pour définir un plan de gestion adapté.



ESPÈCES D'AMPHIBIENS PRÉSENTES DANS LA MARE DE LA SIMONIERE ET LEURS STATUTS

Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection en France	Statut de conservation en France	Statut de conservation en Pays de la Loire	Niveau des effectifs constatés dans la mare
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Protégée incluant son habitat	Directive Habitat An. II Quasi menacée	Quasi menacé	Important
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Protégée	Préoccupation mineure	Préoccupation mineur	Important
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Protégée incluant son habitat	Préoccupation mineure	Préoccupation mineure	Forte raréfaction
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771)	Protégée	Préoccupation mineure	Préoccupation mineure	Modéré
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Protégée incluant son habitat	Quasi menacée	Préoccupation mineure	Important
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Protégée incluant son habitat	Préoccupation mineure	Quasi menacé	Non évaluable

Événements

Retour sur l'événement cinéma proposé par la commission Jeunes

Le 3 juillet, la commission Jeunes proposait 3 séances de cinéma à l'Althéa.

Le film *Hors Normes* a été retenu par les jeunes et les séances ont été très appréciées par les spectateurs, tant pour l'œuvre cinématographique que pour la qualité audiovisuelle et le confort de la salle Althéa pour ce genre d'événement.

A cette occasion, les jeunes du Local Jeunes (Lodj), accompagnés par Mathieu Pineau, l'animateur jeunesse de Couffé Animation Rurale (CAR), étaient conviés à participer en vendant leur jus de pommes.



► Dans le cadre de la programmation culturelle, la **commission jeunes vous invite à retenir la date du 30 octobre pour une nouvelle affiche et projection à l'Althéa.**

► Tu as entre 12 et 18 ans et tu souhaites t'investir pour des projets jeunes à Couffé, la commission Jeunes est là pour ça !
Contact : frederic.delanoue@couffe.fr

Visite d'exploitations agricoles par les élèves de CM1-CM2 des écoles de Couffé

Les commissions « restaurant scolaire », « ruralité » et « agriculture » ont proposé des visites d'exploitations agricoles aux deux écoles de Couffé pour les élèves de CM1-CM2.

L'école Hugues-Aufray a réalisé ces visites le 17 mai et l'école St-Joseph le 31 mai.

Le programme proposé était le suivant :

- la Taunière : découverte de l'agroforesterie et de la reproduction (observation des génisses) ;
- la Forge : explications sur l'ensilage, les veaux, le circuit long du lait, la traite (une journée type) ;
- les Sables : visite de l'exploitation maraîchère (les légumes et fruits de saison cultivés et le rôle des abeilles sur les cultures) ;
- intervention d'un animateur de la COMPA : découverte des plantations de haies et de l'aménagement de ruisseau ;
- les enfants ont déjeuné avec un pique-nique zéro déchet préparé par leurs parents (les tables et chaises étaient mises à disposition par la mairie).

Pour préparer ces visites, un travail en amont a été fait avec les enfants dans les écoles.

Le transport s'est fait en car (prise en charge de la commune) et à pied avec la traversée du bois de la Roche et des Essarts (merci aux propriétaires).

Enseignants, enfants et accompagnateurs ont été satisfaits et enthousiastes de ces visites ; les enfants à l'écoute des explications pas trop techniques ; la diversité des activités, la qualité des intervenants et l'accueil chaleureux ont favorisé la bonne organisation de ces journées.

Tout le monde est unanime pour que ces journées soient pérennisées.



L'école St-Joseph au Jardin des Sables



GAEC de l'herbage au village de la Forge, avec les élèves de l'école Hugues-Aufray

Les commissions de la Vie associative à la rencontre des associations



Le 29 juin, les commissions liées à la vie associative de Couffé, composées de 24 citoyens et élus dans les différents groupes de travail, ont invité les associations et la municipalité à une rencontre.

Cette rencontre a rassemblé 26 représentants d'associations. Séquencée en plusieurs phases, l'introduction a commencé par un bilan des activités réalisées depuis un an, la présentation des différents groupes de travail et l'avancement de leurs travaux, quelques partages d'informations notamment sur la réouverture des activités, puis une présentation des projets que les associations souhaitent porter jusqu'à la fin de l'année, ce qui a permis d'établir un calendrier des événements et manifestations sur la commune qui en comptabilise une quarantaine jusqu'au mois de décembre.

Visite du local de l'association du Patrimoine Au temps le dire

Le samedi 19 juin, les membres de la commission Patrimoine et tourisme ainsi que les conseillers municipaux ont pu visiter et découvrir le local de l'association Au temps le dire qui œuvre depuis plus de 15 ans à la valorisation de l'histoire de Couffé. Elle possède des documents et des objets qui demandent à être stockés dans un lieu propre et sec.

Ainsi, lors de la rénovation du bâtiment qui accueille désormais la bibliothèque La forge aux livres, une pièce de stockage a été attribuée à l'association.

La municipalité remercie l'association pour son invitation et son excellent travail dans le cadre de sa recherche historique sur Couffé. La commission extra-municipale Patrimoine et tourisme souhaite travailler en étroite collaboration avec l'association Au temps le dire pour la mise en valeur du patrimoine coufféen et en faire profiter l'ensemble des citoyens de la commune.



Retour sur l'Assemblée Générale 2021 de BRUDED, le 27 mai à Laille (35)

L'assemblée générale de BRUDED, à laquelle adhère la commune de COUFFÉ, s'est tenue le 27 mai 2021 à LAILLE, commune d'Ille et Vilaine. 170 personnes dont Leïla THOMINIAUX et Daniel PAGEAU, représentant 98 collectivités adhérentes ont participé à l'événement ainsi que 8 structures partenaires.

Au-delà du « rythme », de « la richesse » et de « la diversité des temps d'échange » largement salués, « l'humour et la répartie » du garde-champêtre de LAILLE ont été unanimement appréciés.

Lors de cette assemblée, une hausse de 0,02 € par habitant a été votée à l'unanimité pour la cotisation communale à partir de 2022, portant cette dernière à 0,32 € par habitant.

La matinée a été l'occasion de visiter les réalisations de LAILLE, commune hôte de l'événement (dynamisation de la place de l'Église, ZAC avec gestion des eaux pluviales et trame bocagère, collège départemental éco-construit, signalétique des chemins doux, transition écologique alimentaire et agricole, ombrières photovoltaïques avec SEM Energ'iv, futurs panneaux solaires financés par les citoyens, rénovation thermique du groupe scolaire et réseau de chaleur bois).

L'après-midi était consacré à un forum auquel participaient des communes présentant des actions menées sur leur territoire, le département d'Ille et Vilaine et la région Bretagne ainsi que d'autres organismes tels l'EPF de Loire-Atlantique (portage foncier d'acquisition de biens par les communes) et la banque des territoires.

Ces rencontres sont enrichissantes pour les municipalités et permettent d'acquérir des compétences pour la réalisation des futurs projets communaux.



Élections départementales et régionales : les 20 et 27 juin



Les résultats de Couffé sont disponibles sur le site Internet de la commune www.couffe.fr (via IntraMuros également).

Horaires de l'accueil en mairie en juillet et août

Pendant la période estivale, la mairie conserve ses horaires habituels, sauf les samedis où l'accueil est fermé.



En attendant l'ouverture du Cabinet d'orthophonistes...

La société LEXHAM, chargée d'aménager le cabinet des orthophonistes, s'est engagée auprès des professionnels à livrer les locaux pour la fin de l'année au plus tard.

Toutefois, vous pouvez d'ores et déjà joindre les orthophonistes Mathilde FROMAGEAU et Agnès HERTERT à l'adresse suivante pour une prise de rendez-vous ou demande de renseignements : orthophonistescouffe@gmail.com

Une nouvelle carte d'identité plus sécurisée

Depuis le 15 mars 2021, une nouvelle carte d'identité format « carte bancaire » entre progressivement en circulation en France. Tous les citoyens français déposant une demande de nouvelle carte d'identité à partir du 2 août 2021 se verront délivrer systématiquement une carte sous ce nouveau format.

■ Ce qui va changer par rapport aux anciennes cartes :

- plus sûre et plus pratique, elle tient facilement dans un portefeuille ;
- les informations y figurant évoluent : disparition de pseudonyme et de la signature du préfet ; pour les mineurs en résidence partagée, apparition de deux adresses de domicile ;
- davantage de nouvelles sécurités permettant de lutter plus efficacement contre la falsification et l'usurpation d'identité.



Rappel : en 2014, la durée de validité de l'intégralité des cartes d'identités française a été allongée de 5 ans. En conséquence, s'il est inscrit sur votre carte que celle-ci expire en 2021, 2022 ou 2023 et que vous êtes nés avant 1995, votre carte bénéficie de cet allongement de durée de validité.

■ Les demandes de cartes d'identité se font toujours auprès des mairies équipées du système. Les plus proches de Couffé sont : Ancenis-St-Géréon ; Nort-sur-Erdre, St-Mars-la-Jaille. Prendre rendez-vous auprès d'une de ces mairies pour tout renouvellement, modification ou nouvelle demande.

Toutes les infos sur service-public.fr, sur www.couffe.fr et en mairie.

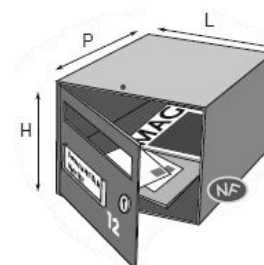
Pour un courrier bien distribué !

■ Emplacement de votre boîte à lettres et étiquette nominative

L'implantation d'équipements doit se situer en bordure de voie ouverte à la circulation publique, au même niveau que celle-ci, à l'adresse indiquée et à un niveau accessible aux véhicules automobiles. Par ailleurs, cet emplacement doit être conforme aux prescriptions légales inscrites dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pour l'implantation individuelle, le positionnement de la boîte aux lettres recommandé est le suivant :

- ✓ dessous de la boîte aux lettres à plus de 1 m du sol ;
 - ✓ dessous à moins de 1,5 m du sol. La boîte aux lettres peut éventuellement être incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture. Mais dans tous les cas, l'accès à la boîte doit pouvoir se faire directement de l'extérieur, sans difficulté et sans risque.
 - ✓ Il faut veiller à ne pas placer la boîte derrière un grillage.
 - ✓ Il faut s'assurer que votre boîte aux lettres se situe hors de portée de votre chien et le garder attaché lors du passage du facteur.
- Pour être en mesure de recevoir son courrier dans de bonnes conditions, toute habitation doit être équipée d'une boîte aux lettres avec un étiquetage approprié.



▶ Et pour limiter le papier dans votre boîte à lettres, pensez au « Stop Pub » : autocollant disponible sur demande à l'accueil de la mairie.

Plan canicule : être inscrit sur le registre communal

Comprendre le risque pour mieux agir en cas d'épisode de canicule : la chaleur a un impact très rapide. L'état de santé des personnes les plus fragiles peut se dégrader rapidement et nécessiter des soins urgents. Chaque année, on observe pendant les épisodes de fortes chaleurs des recours aux soins pour des pathologies dues à l'exposition à la chaleur : coup de chaleur ou hyperthermie, déshydratation et hyponatrémie. Les atteintes les plus graves peuvent conduire à des séquelles très importantes voire au décès.

■ Inscription sur le registre communal

La commune tient un registre nominatif afin de pouvoir contacter les personnes isolées ou vulnérables et leur venir en aide. Ce registre est utilisé en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, notamment en cas de canicule ou bien ces derniers mois, dans le cadre de la crise sanitaire.

Quatre catégories de personnes peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- ✓ les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile,
- ✓ les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- ✓ les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- ✓ les personnes atteintes de pathologies nécessitant une aide.

■ Comment s'inscrire ?

L'inscription sur ce registre est facultative, mais apparaît de plus en plus nécessaire au vu du contexte actuel, et plus particulièrement si vous faites partie des catégories de personnes concernées et que vous n'avez pas été contacté.e par les élus ou les services de la mairie pendant la crise sanitaire.

L'inscription peut se faire sur déclaration de la personne ou d'un tiers (parent, voisin...) en mairie, par courrier ou courriel, à l'attention du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
 meteo.fr • #canicule

Pour toute information relative à la canicule : canicule info service 0 800 06 66 66.

Opération tranquillité vacances



Avant de partir, n'oubliez pas de signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Afin de mettre en place le dispositif de surveillance, n'hésitez pas à vous rendre à la mairie afin d'y retirer un bulletin d'inscription qui sera à retourner à la Gendarmerie Nationale d'Oudon.

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement JDC !

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles français, **doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis). Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr. Correspondant défense pour la commune de Couffé : **Emilie GUYONNET** emilie.guyonnet@couffe.fr

Bibliothèque intercommunale « La Forge aux Livres »

Les petites bêtes investissent les lieux !



On n'oublie pas les horaires d'été jusqu'au samedi 28 août :

- Les **mercredis** : de 15h à 18h
- Les **vendredis** : de 16h30 à 18h30
- Les **samedis** : de 10h à 12h



La Forge aux Livres



FERMETURE ESTIVALE

Cet été, la bibliothèque sera fermée **tous les dimanches** ainsi que **du 11 au 21 août inclus**. Pour vos retours ou prêts de livres sur cette période, pensez aux autres bibliothèques du réseau qui restent ouvertes.



Crédit photo : Estelle Rousseau

Les PETITPATAPONS font leur retour avec une invitée spéciale :

Estelle Rousseau de la compagnie Petite Feuille vous invite à une lecture animée pour les 3-6 ans : **"Dans mon jardin extraordinaire"**.

► **Vendredi 24 septembre** : de 10h à 10h30. Gratuit, sur inscription (places limitées)

!! APPEL À BÉNÉVOLES !!

Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe sur les permanences à la rentrée. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, merci de laisser vos coordonnées à l'accueil dès cet été.

EXPOSITION SOUS MES PIEDS, LA VIE DU SOL

Nous vous invitons à découvrir le travail de l'illustratrice nantaise **Emmanuelle Houssais** à travers l'exposition des planches tirées de son album paru aux Éditions du Ricochet.

Pendant toute l'année 2021-2022, Emmanuelle Houssais sera l'invitée du réseau Biblio'fil et c'est la bibliothèque de Couffé qui ouvre cette saison d'expositions et de rencontres en sa compagnie !

« *Sous mes pieds* » invite le lecteur à observer et découvrir comment les petites bêtes : vers de terre, fourmis, cloportes, collemboles, et pseudo-scorpion contribuent à la richesse des sols.

Des jeux permettent de poursuivre la découverte par la manipulation et le dessin.

Du mercredi 1^{er} au dimanche 26 septembre :

Visite libre et gratuite sur les heures d'ouverture

Un BRICOL'HISTOIRES dans l'univers de l'illustratrice

► **Le mercredi 15 septembre** : de 10h à 11h30. Gratuit, sur inscription



Illustration : Emmanuelle Houssais

VIE ECONOMIQUE



Nouveau service sur la commune de Couffé

CABINET DE RÉFLEXOLOGIE ET DE SOPHROLOGIE

6, place Saint-Pierre à Couffé (avec Carole TESSIER réflexologue)

Aurélien PAILLARD CARDINE - Sophrologue - Spécialisée enfance, sommeil et cancer - Consultations sur RDV - 07 61 98 25 48

aurelie@aurelie-sophrologue.fr - <https://www.aurelie-sophrologue.fr/>

VIE ASSOCIATIVE

L'agenda des manifestations à Couffé !



Manifestations à Couffé	Date	Organisé par	Lieux
Stage animation sportive départementale	19/07/2021 au 23/07/2021	Animation sportive départementale	Plan d'eau/salle de sports
Collecte de sang	17/08/2021	Association pour le Don du Sang bénévole	Salle polyvalente
Trail VMCL	29/08/2021	Vélo Marche Loisirs Coufféen (V.M.L.C.)	Plan d'eau
En attendant on fait ça !	11/09/2021	CLAF diffusion spectacle	Plan d'eau
Concours de Pêche Marathon	12/09/2021	Les Amis du Hâvre (pêche)	Plan d'eau
Les Amis du Moulin de la Tessaudière	18/09/2021	Les Amis du Moulin de la Tessaudière	Salle polyvalente
Journée européenne du patrimoine	19/09/2021	Au temps le Dire (Patrimoine)	Église de Couffé
Sortie VMLC	19/09/2021	Vélo Marche Loisirs Coufféen (V.M.L.C.)	Salle polyvalente
Assemblée Générale	24/09/2021	A.P.E Ecole Saint Joseph (co-présidents)	École
Marche gourmande	26/09/2021	Comité de Jumelage	Salle polyvalente

Collecte de sang

Par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

le mardi 17 AOÛT de 16h à 19h30, à la salle polyvalente de Couffé.

« Sang, plaquettes, plasma, on en a tous besoin ! Je donne mon sang ! »

IMPORTANT : la collecte reste sur inscription, vous pourrez prendre RDV à partir du 5 août 2021 sur ce site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Pour tout renseignement :

EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62 - www.dondusang.net



L'Amicale des Retraités génération mouvement

- ✓ Reprise des activités du mardi de 14h30 à 18h30 à la salle des Chênes, depuis le 6 juillet : jeux de carte, scrabble , etc. (avec distanciation physique et port du masque obligatoire).
- ✓ **Voyage d'une journée le jeudi 23 septembre 2021** (croisière-déjeuner **dans le Marais Poitevin**. Inscription prévue les dimanches 25 juillet et 1er août 2021, salle paroissiale. Tarifs : 80 € pour les adhérents ; 85 € pour les non-adhérents.
- ✓ **Assemblée générale prévue le 14 octobre 2021** dans la salle polyvalente.

Participez au trail du VMLC !

**Trail du Pont-Noyer 100% nature
dimanche 29 août 2021 à Couffé**

- 9km (80m d+) départ à 9h15
- 18km (280m d+) départ à 9h

Ouvert à tou(te)s, licencié(e)s et non licencié(e)s ; certificat médical, licence sportive ou décharge sur place ; inscription : 5€
Départ : village «le haut vieux couffé»
Inscription sur place.

Organisé par le VMLC - vmlc.fr

Renseignements : 06 38 55 59 44 / 06 86 66 80 37



Vous souhaitez faire de la Zumba - Pilate - Gym dynamique ?

Inscrivez-vous à l'Amicale Laïque de Couffé (ALC) pour la saison 2021-2022 !

Les inscriptions auront lieu **samedi 4 septembre 2021 de 10h à 12h, Salle des chênes**

- Zumba : le lundi de 20h à 21h
- Pilate : 3 séances au choix : le mercredi de 17h à 18h, de 18h à 19h et de 19h à 20h - Attention nombre de places limité
- Gym dynamique : le mercredi de 20h à 21h

Début des cours fin septembre 2021

Cotisation annuelle pour 30 séances : 1 cours : 120€, 2 cours : 125€, 3 cours : 130€ ; remise exceptionnelle pour toute réinscription, pour plus d'information nous contacter par mail.

Certificat médical obligatoire lors de l'inscription pour les nouveaux adhérents.

Possibilité de s'inscrire avant la permanence en nous contactant par mail : amicalelaiquecouffe44521@gmail.com

Marche gourmande

Le Comité de Jumelage organise une marche gourmande (10 kms)
dimanche 26 septembre 2021

Le départ aura lieu entre 11h30 et 12h30 à la salle polyvalente.

Nous respecterons les règles sanitaires imposées pour cette période.

Tarifs : adulte 16 € - enfant : 8 €

Inscriptions : Annie Ménoret - 8, rue des Marronniers - 44521 COUFFE
par téléphone ou sms au 06 77 22 05 59 ou par mail : rene.menoret@orange.fr

Afin de confirmer votre inscription, vous transmettez le chèque à l'ordre du Comité de Jumelage, à l'adresse ci-dessus.

Venez en famille ou entre amis découvrir la campagne de Couffé !



Inscriptions aux transports scolaires



Pour l'année 2021-2022, les (ré)inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes du 7 juin au 18 juillet 2021. Elles sont obligatoires, que les élèves circulent en train TER ou en car, pour bénéficier du transport scolaire à la rentrée. C'est la Région des Pays de la Loire qui gère les transports publics via sa marque Aléop. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) suit cette organisation en proximité.

Comment s'inscrire ou se réinscrire ?

Les inscriptions et réinscriptions se font en ligne sur le site aleop.paysdelaloire.fr jusqu'au dimanche 18 juillet 2021.

Pour procéder à l'inscription, assurez-vous d'avoir une adresse e-mail valide, une photo d'identité numérisée et un relevé d'identité bancaire (RIB) si vous souhaitez régler par prélèvement automatique.

Pour renouveler l'inscription, il suffit de se rendre sur son compte transport Aléop, sur « Renouvellement », afin de vérifier et mettre à jour les informations concernant son/ses enfant(s), puis de choisir son mode de paiement.

Combien ça coûte ?

110 € par an et par enfant (gratuit dès le 3e enfant transporté), dans le respect des périmètres de transport définis (ayant droit). Pour les autres cas, le tarif est de 220 € par enfant (non ayant-droit).

Comment récupérer son titre de transport ?

Pour les nouveaux inscrits et les enfants voyageant en train TER ou en car de ligne régulière, la Région enverra les cartes de transport scolaire fin août 2021 directement au domicile. Pour les réinscriptions, si l'élève voyage en car scolaire, sa carte à puce reste la même et est à conserver d'une année sur l'autre dans son étui rigide. Elle sera rechargée à distance lors du renouvellement en ligne de l'inscription et du paiement.

La COMPA vous accompagne

Une question ? La COMPA accompagne les usagers si besoin pour l'inscription.

Alerte SMS Transports scolaires : travaux, intempéries, retards... pour être informés, abonnez-vous ! Rendez-vous sur www.pays-ancenis.com (inscription gratuite, à renouveler pour chaque rentrée).

Rappel des règles à respecter :

- Sauf évolution de la situation sanitaire, le port du masque reste obligatoire pour tous les élèves, à partir de 11 ans, dans les transports. Le masque doit être porté en permanence et avec les bonnes règles d'usage pendant tout le trajet de l'élève. Le masque est obligatoire également dans l'enceinte de la gare nord, les distanciations sociales ne pouvant pas toujours être respectées. En cas de non-respect, des sanctions pourront être prises.
- À la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent obligatoirement être accompagnés au point d'arrêt par une personne de 11 ans ou plus.
- Le port du gilet de haute visibilité est obligatoire tout au long du trajet du domicile à l'établissement scolaire et inversement, y compris à l'intérieur du car. La COMPA en distribuera un courant septembre à chaque nouvel inscrit, ainsi qu'aux élèves entrant en 6e et en 2nde.
- Conformément au code de la route, les élèves doivent obligatoirement attacher leur ceinture de sécurité durant le trajet en car.

Plus de renseignements : <https://aleop.paysdelaloire.fr/rentree-2021>

Service Transports scolaires de la COMPA : 02 40 96 43 25 - transports@pays-ancenis.com - www.pays-ancenis.com

Pause estivale pour la halte-garderie

Après une année riche en rencontres, jeux, activités... la Halte-Garderie Les Libellules ferme ses portes pour les vacances.

Nous serons ravies de vous revoir tous en pleine forme à partir du vendredi 3 Septembre dès 9h15 dans les locaux de la Maison de l'Enfance.

Pour rappel nous accueillons les enfants de 3 mois à 3 ans afin qu'ils puissent se retrouver, jouer ensemble et découvrir de nouvelles activités...pour 1h, ½ journée, 1 journée ou plus selon vos besoins.

Nous sommes ouverts les lundis et vendredis de 9h15 à 16h15 hors vacances scolaires.

N'hésitez pas à nous appeler ou nous contacter par mail pour plus d'informations :

SIVOM du Secteur de Ligné - Halte-garderie « Les Libellules »
Maison de l'Enfance - 44521 Couffé - 06 34 04 44 43 - haltecouffe@orange.fr

Appel à projets jeunes - Sivom

Tu as entre 11 et 18 ans ?

Tu as un projet individuel ou collectif ?

Tu vis à Couffé ?

Remplis un dossier et obtiens un financement

du SIVOM pour réaliser ton projet !

- Le SIVOM lance un appel à projet ouvert à tous les jeunes de 11 à 18 ans de Ligné, Couffé, Le Cellier et Mouzeil.

Chaque jeune, seul ou à plusieurs, peut présenter un projet qui pourra obtenir un financement pour aider à sa réalisation sous réserve de remplir les 2 conditions ci-dessous :

- ✓ présenter un intérêt commun
- ✓ se dérouler sur le territoire du SIVOM

L'appel à projets se formalise par un document à remplir pour expliquer son projet : ses objectifs, son contenu, sa mise en œuvre, ses partenaires, son coût, etc.

Il devra ensuite être **présenté et défendu devant un jury** de la commission jeunesse du SIVOM.

- Les dossiers sont disponibles par mail à coordinationsivomligne@orange.fr ou auprès du Lodj et téléchargeables sur le site de la mairie de Couffé www.couffe.fr.

- **Date limite de retour du dossier : 31 août 2021**

SIVOM du secteur de Ligné - 02 51 12 20 04 - coordinationsivomligne@orange.fr



Les bibliothèques du réseau Biblio'fil

Toutes les bibliothèques du réseau Biblio'fil, gérées par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, sont à nouveau rouvertes au public.



■ 27 bibliothèques ouvertes

Depuis mardi 15 juin, les lecteurs du Pays d'Ancenis peuvent retourner dans l'ensemble des bibliothèques du réseau Biblio'fil. Cet été, les horaires s'adaptent.

Certaines bibliothèques seront fermées pendant la période estivale. Détails à retrouver sur www.bibliofil.pays-ancenis.com

Des modalités inchangées

Pour les lecteurs, pas de changement, ils peuvent toujours entrer à la bibliothèque, choisir eux-mêmes leurs documents et passer à l'accueil pour les emprunter (dans la limite de 15 pour une durée de quatre semaines). La réservation de documents est possible en ligne ou à la bibliothèque, dans la limite de quatre documents. Pour les rendre, les boîtes de retour situées à l'extérieur de certaines bibliothèques sont à privilégier.

Le retour des animations

La réouverture des bibliothèques signera aussi le retour des animations. Parmi elles :

- ✓ L'exposition Les préférences, 34 œuvres sont à découvrir jusqu'au 18 juin au 26 septembre dans quatre bibliothèques (Oudon, Le Cellier, Loireauxence (Varades) et Ancenis-Saint-Géréon). Aussi, les artistes animeront des ateliers créatifs ouverts à tous.
- ✓ « En roue livres » proposera des lectures hors des murs de la médiathèque à Ancenis-Saint-Géréon tout l'été, prochaines dates : samedis 17 juillet et 28 août de 16h à 17h à la Chapelle des Ursulines, mercredi 25 août de 16h à 17h au Marais de Grée
- ✓ « Contes en tongs », des lectures théâtralisées à découvrir hors des murs des bibliothèques de Vallons-de-l'Erdre, prochain rendez-vous : mardi 3 août à 17h30 au plan d'eau de Vallons de l'Erdre (Vritz).

Toutes les infos sur www.bibliofil.pays-ancenis.com et www.facebook.com/bibliofilpaysancenis

Ouvertures des espaces aquatiques du Pays d'Ancenis

■ Réouverture du Centre Aquatique Jean-Blanchet

Depuis le samedi 19 juin, à l'instar des piscines extérieures, le centre aquatique d'Ancenis-Saint-Géréon a rouvert ses portes au public. Les mesures barrières et règles sanitaires sont toujours à appliquer au sein des équipements aquatiques.

Les horaires d'ouverture du centre aquatique jusqu'au mardi 31 août (avec réouverture de l'espace bien-être -hammam, sauna, spa- dans la limite de la jauge affichée).

- ✓ Lundi au vendredi : 11h-20h ;
- ✓ Samedi : 14h30-19h (activité bien-être réservée aux adultes de 10h30 à 12h30 avec mise à disposition de matériel : aquabike, vélo elliptique, tapis roulant...) ;
- ✓ Dimanche : 9h-13h.

Ouvertures nocturnes de la piscine les 5, 12 et 19 août de 20h à 22h30. Inscription à l'accueil du centre aquatique. Soirée baptême de plongée le 26 août, inscription le soir-même.

Remboursement des activités suite à la fermeture

Les usagers ayant souscrit des abonnements pour des animations annulées à cause de la pandémie, sont invités à remplir un formulaire de demande de remboursement jusqu'au 29 août. Il est disponible à l'accueil de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, à l'entrée des trois piscines intercommunales et sur le site internet de la COMPA. Le document rempli permettra un remboursement à partir de la fin août. Pour plus d'information et pour accéder au formulaire, rendez-vous sur www.pays-ancenis.com

Les inscriptions pour les animations 2021/2022 seront ouvertes les 30 et 31 août de 17h à 20h à la salle du temps libre en face du centre aquatique à Ancenis-Saint-Géréon puis sur les heures d'ouverture au public de la piscine.

■ Les piscines extérieures du Pays d'Ancenis

Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre

jusqu'au 31 août :

- ✓ du lundi au vendredi de 12h à 19h
- ✓ samedi : 14h30-19h
- ✓ dimanche : 10h-12h30/14h30-19h

La Charbonnière à Ancenis-Saint-Géréon

jusqu'au 29 août :

- ✓ du lundi au vendredi de 12h à 19h
- ✓ samedi : 14h30-19h
- ✓ dimanche : 10h-13h/14h30-19h



Les cours et animations des piscines extérieures :

- ✓ nocturnes animées les jeudis 15, 22 et 29 juillet de 20h à 22h30, avec soirées baptême de plongée, groupes de musique, baignade libre...
- ✓ jusqu'au 27 août, des cours (apprentissage ou perfectionnement) sont proposés à 10h, 11h ou 12h.
- ✓ les inscriptions se font à l'accueil des piscines extérieures aux heures d'ouverture au public.
- ✓ jauges : pas de limite de jauge.

Rappel des mesures sanitaires communes aux trois piscines

Un protocole sanitaire est à respecter pour les usagers :

- ✓ port du masque obligatoire de l'entrée jusqu'aux vestiaires,
- ✓ respect des distanciations physiques,
- ✓ désinfection des mains,
- ✓ douche obligatoire,
- ✓ distance de 2 m aux abords et dans les bassins,
- ✓ apport de matériel individuel interdit excepté pour les palmes, masques, tubas...

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com - suivez-nous sur Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube.

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Tél. 02 40 96 50 05 www.couffe.fr

Fax 02 40 96 57 14

mail : mairie@couffe.fr



► **Lundi** 9h00-12h00 - 14h00-16h00
Mardi-Mercredi-Jeudi 9h00-12h30
Vendredi 9h00-12h00 - 14h00-17h00
Samedi 9h00-12h00 (sauf juillet-août : fermé)

► **Le maire, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent à la demande, sur rendez-vous :**

- **Daniel PAGEAU**, M. le Maire de Couffé reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, adjointe à l'enfance-jeunesse et finances reçoit sur RDV les mercredis et samedis matin : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, adjoint à la vie associative et communication, reçoit sur RDV, demande par mail à : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, adjointe à l'urbanisme, bâtiments et DP & DD* reçoit sur RDV, demande par mail à : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, adjoint à l'environnement, reçoit sur RDV les vendredis après-midi, demande par mail à : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, adjointe à la solidarité, reçoit sur RDV demande à envoyer par mail à : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, adjoint à la sécurité, mobilité-voirie et vie économique reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, conseiller délégué à la transition écologique et éco-responsabilité, reçoit sur RDV le samedi : laurent.gouret@couffe.fr
- **Audrey FABERT**, conseillère déléguée à la communication, reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer à : audrey.fabert@couffe.fr
- **Julie FAYOLLE**, conseillère déléguée à la mobilité-voirie. Toute demande est à envoyer à : julie.fayolle@couffe.fr

* DP & DD = Démocratie Participative et Développement Durable

État Civil

NAISSANCES

TANAZAWA Naoki le 23 mai
SENE Sana Marie le 2 juillet



MARIAGES

ROBIN Sébastien et LE HAZIF Isabelle le 3 juillet 2021

Seuls les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord pour une publication dans la presse apparaissent ici.

Bibliothèque

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme
44521 COUFFÉ

Toutes les infos en page 16 de ce numéro.

Contact : 02 40 96 37 28

<http://bibliofil.pays-ancenis.fr>, « nous contacter »



Prochaine parution

n°344 SEPTEMBRE 2021

Date limite de dépôt des articles :

15 AOÛT 2021

Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email à mairie@couffe.fr

Suivez les actualités de la commune

via l'application IntraMuros



et le site Internet de la commune : www.couffe.fr

INFOS PRATIQUES

Services d'urgence

- **Gendarmerie 17 - Pompiers 18 - Médecin 15 (SAMU) ou 112**
- **Centre Anti-Poison** **02 40 16 33 60** (CHU Nantes)
- **Pharmacie de garde** **3237**
- **Défibrillateur à la mairie** (côté mur)
- **Femmes victimes de violences** .. **3919**
la municipalité reste à votre écoute en cas de besoin.

Médecin : Dr Jean-Yves BAZIN -18 avenue de la Roche - 02 40 96 50 23

Pharmacie COLLIN - Espace Santé - 1 imp. des Écureuils - 02 40 96 51 80

Courriel : pharmaciecollin44@gmail.com - site : www.pharmaciadecouffe.fr

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h30 - Samedi : 9h-12h30

Infirmiers

- **Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75**
et **Christelle OUARY 06 67 51 05 50**, infirmières à domicile
Espace Santé - 1 imp. des Écureuils
- **Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Amélie VILAIN**, infirmiers à domicile
24/24 au 07 85 36 12 05
Espace Santé - 1 imp. des Écureuils
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 - 02 40 83 02 98**
- **SSSIAD de Ligné (soins infirmiers à domicile) - 02 51 12 26 04**

Kinésithérapeutes

- **Clémentine COTTON, Romain GUILBAUD et Jean-François COQUILLARD**
Sur rendez-vous au : **02 40 83 42 41** ou via **Doctolib.fr**
Espace Santé - 1 imp. des Écureuils.

Aide à la personne

- **Carine GERMAINE aide-soignante** (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN** (service à domicile, assistance aux personnes)
La Guillardière – 44521 COUFFÉ
T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89**
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h
et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h - **fermé du 1er au 25 août**
Levée du courrier de la boîte à lettres :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47 - yannjoe.bernard@gmail.com
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- **Relais Petite Enfance** du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- **Multi-accueil Les Lucioles**
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
- **Halte-garderie Les Libellules** Maison de l'enfance - Couffé - 06 34 04 44 43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- **Maison des adolescents** - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
Maison de l'État -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
Lundi 08h30-12h30 - 14h-16h30
Mercredi 08h30-12h30 - 14h-16h30
Vendredi 08h30-12h30 - 14h-16h30

- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62
- **Transport Solidaire** « Pilot'Ages »
Pour Couffé : 07 68 34 99 70
- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'État
(Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis
Téléphone : 0 810 254 410 - www.caf.fr
- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19
www.aideadomicilepourtous.org
Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76
Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17
- **C.L.I.C.** (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.
- **Assistante sociale** - 02 40 77 06 70
CMS - 235 rue des Acacias à Ligné
- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**
06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr
site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile
- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV
Mairie d'Ancenis au 02 40 83 87 00
- **Espace France services Ancenis-Saint-Géréon**
Pour les démarches de premier niveau pour vos dossiers (allocations familiales, assurance maladie, retraite, impôts, dossier à Pôle Emploi, carte grise, permis de conduire...)
1 rue du Dr Bousseau - 44150 Ancenis - Tél : 02 40 83 08 50
Mail : ancenis@france-services.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15
ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
02 40 89 30 15
LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68
- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :
25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40
www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**
Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h
Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 /13h45 à 18h

Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...
Tous les jours aux horaires d'ouverture

COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la **COMPA** « gestion des déchets » au **02 40 96 31 89**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines PAIRES (changement à compter du 01/01/2021 sur l'ensemble de la commune.

(sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Les rouleaux de sacs de tri jaunes sont à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie. Servez-vous !

Théâtre ALTHÉA Couffé

La Prog' 2021-2022

La commission Culture vous présentera le programme de la nouvelle saison culturelle de Couffé dans le prochain Couffé-Info de septembre et dans les commerces de Couffé.

Et pour commencer en beauté, c'est une journée de spectacles qui vous est proposée par le CLAF pour l'ouverture de cette nouvelle saison 2021-2022 Découvrez !

Le Claf !

En attendant on fait ça !

Samedi 11 septembre 2021 de 14h à 22h,
plan d'eau de l'lette à Couffé

L'équipe du CLAF* a décidé, lors de sa dernière réunion plénière, d'annuler la 4e édition du Plus grand des petits festivals qui aurait dû se dérouler en septembre 2021. Le contexte sanitaire est encore trop incertain et rend l'organisation d'un tel événement complexe. Mais le festival reviendra en 2022 ! En attendant, l'équipe du CLAF reste motivée et souhaite proposer aux Coufféen.ne.s une journée de spectacles : « **En attendant on fait ça !** », samedi 11 septembre 2021 de 14h à 22h, au plan d'eau de l'lette.

Le CLAF a toujours à cœur d'offrir une programmation éclectique et familiale. Plusieurs compagnies ont répondu présentes dont Bobaïenko avec son spectacle « *Reste assis* » et Frapovitch avec « *(In) Diligencia* ». L'entrée se fera à prix libre, et chacun pourra participer au chapeau lors de cette journée. L'accueil du public se fera dans le respect des mesures sanitaires. Un bar et de la restauration seront proposés si les conditions le permettent. A bientôt !

*Le Claf regroupe les associations coufféennes :
Commedia dell'quartier, Loisirs et culture, L'Art à Tatouille, la Fanfare Skon Peuh.

Programme complet avec bulletin d'abonnement disponible dans quelques semaines sur www.couffe.fr